

COMPTE RENDU — Journée de discussion

Évaluation des scénarios de gestion des matières organiques

MRC de la Haute-Gaspésie

PERSONNES PRÉSENTES :

8 MUNICIPALITÉS : Liste des représentants en annexe

MRC :

SÉBASTIEN LÉVESQUE (Directeur général)

MÉLANIE VALLÉE (Coordonnatrice à l'environnement et au développement durable)

CHAMARD : IAN CHARTRAND (Chargé de projet)

DATE ET LIEUX :

25 JANVIER 2018, 9H00 À 11H00, Bureau municipal Saint-Maxime-du-Mont-Louis

25 JANVIER 2018, 13H30 À 15H00, Bureau de la MRC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :

PRÉSENTATION POWERPOINT

LISTE DES PRÉSENCES

Les entrevues réalisées le 25 janvier 2018 avec les huit municipalités de la MRC de la Haute-Gaspésie ont permis de prendre le pouls des municipalités et de comprendre la dynamique territoriale.

Les municipalités ont été rencontrées en deux groupes de quatre, pour une période respective d'environ deux heures. Une présentation PowerPoint a été réalisée afin d'alimenter les discussions en plus d'exposer certaines données jugées pertinentes. Cette présentation, jointe en annexe, avait pour objectif de mettre en contexte les obligations quant à la gestion des matières organiques (MO), de présenter les options possibles de modes de gestion et leurs impacts, pour enfin recueillir l'opinion des municipalités sur la faisabilité de chacune.

Les échanges ont été caractérisés par des discussions ouvertes dans une ambiance de collaboration entre les municipalités et la MRC. Cet exercice a permis de dresser plusieurs constats véhiculés de façon similaire par les deux groupes de municipalités, dont voici le compte-rendu.

Options

Deux avenues ont été discutées, soit :

1. La mise en place d'une collecte de porte en porte des matières organiques (obligatoire dans trois municipalités)
2. L'implantation d'un programme de soutien au compostage domestique et communautaire (possible dans cinq municipalités).

L'alternative du compostage domestique a été jugée peu réaliste par l'ensemble des municipalités. Elles sentent que la collecte des MO est la suite logique de la collecte des matières recyclables et qu'il faudra s'y faire. Bien que plusieurs défis accompagnent la mise en place des bacs bruns, ils y voient essentiellement les mêmes que ceux qui ont été relevés avec succès pour la mise en place des bacs bleus.

Collecte des matières organiques

La collecte des matières organiques est en place depuis de nombreuses années dans plusieurs territoires du Québec, autant en milieu rural qu'en milieu urbain et que ce soit en région ou près des grands centres. Les raisons suivantes ont été mises de l'avant par les municipalités afin d'expliquer pourquoi ce service n'est toujours pas en place dans la MRC de la Haute-Gaspésie :

- Manque de connaissance de la population et des élus à ce sujet
- Impression que la population vieillissante participerait peu
- Crainte d'imposer une dépense supplémentaire aux citoyens ayant des conditions économiques difficiles
- Problématique des vents côtiers qui emportent les bacs roulants
- Pas d'obligation gouvernementale avant le bannissement de 2020
- L'historique des bannissements montre que les échéances sont flexibles

Toutefois, Chamard souligne que les éléments suivants sont favorables à la mise en place de la collecte des MO :

- Regroupement de collecte très efficace déjà en place
- Disponibilités de données détaillées sur les routes de collectes (GPS à bord des camions)
- Disposition linéaire des municipalités sur un même axe routier (sauf le TNO)
- Ouverture de l'entrepreneur actuel de collecte à opérer la co-collecte
- Présence d'un centre de transfert sur le territoire
- Mise en place de la collecte dans les territoires voisins

Il est mentionné que les entreprises de transformation des produits de la mer du territoire génèrent des volumes importants qui ne peuvent être gérés que par une collecte des MO. De plus, l'importance du tourisme et de la villégiature sont rappelés, apportant une importante variation saisonnière des volumes de MO dont il faudra tenir compte.

Compostage domestique et communautaire

Le territoire a peu misé sur le compostage domestique jusqu'à présent, aucune distribution de composteurs n'ayant été effectuée par la MRC ou les municipalités.

Bien que de nombreuses MRC aient misé sur le compostage domestique dans leur PGMR de première génération, les données disponibles montrent que cette méthode permet difficilement d'atteindre les objectifs

de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR). La Ville de Beaconsfield est toutefois en voie de les atteindre avec succès, mais la situation de ce territoire au caractère péri-urbain est difficilement comparable à celui de la MRC de la Haute-Gaspésie.

Le programme ACDC (aide au compostage domestique et communautaire) du MDDELCC permet de financer cette avenue depuis plusieurs années. Cependant, seulement trois municipalités au Québec s'en sont prévaluées depuis sa création, et les projets financés ne semblent pas encore réalisés complètement et leurs conclusions ne sont pas disponibles.

Selon les municipalités de la MRC, les éléments suivants rendent le compostage domestique peu réaliste :

- Très peu de participation des citoyens jusqu'à présent et peu d'efforts municipaux en ce sens
- Difficulté de mesurer le taux de participation, celui-ci étant plus apparent avec les bacs bruns
- La délégation de compétence à la MRC a rendu les services uniformes sur le territoire

Très peu d'engouement est montré à l'égard du compostage domestique, même de la part des municipalités de la MRC qui n'ont aucune obligation de collecte. Pour elles, l'uniformité des services ressort comme élément fondamental, au sein d'une MRC où les services sont centralisés.

Il est souligné à plusieurs reprises que Cap-au-Renard est le seul secteur où le compostage domestique est pratiqué par une part significative de la population. La présence de la Coop du Cap est un élément déterminant de ce succès.

Installations de traitement des MO

Il est possible de mettre en place la collecte des MO sans avoir d'installations de traitement des MO sur le territoire, étant donné la présence d'un centre de transfert. En effet, les déchets et matières recyclables y transitent déjà pour être traités à l'extérieur de la MRC.

Deux projets d'installations de traitement des MO pourraient potentiellement recevoir les MO de la MRC : celui de la MRC de la Matanie et celui d'Exploitation Jaffa à Saint-Alphonse (MRC de Bonaventure). Le premier a fait l'objet d'une étude déposée en décembre 2017, dans laquelle il est suggéré à la MRC de la Matanie de ne pas aller de l'avant avec le projet proposé. Il n'est pas connu actuellement quelle avenue alternative cette MRC choisira. Le deuxième fera l'objet d'une présentation sous peu auprès des MRC qui sont des clientes potentielles.

Certaines municipalités soulèvent les éléments suivants en faveur du traitement des MO sur le territoire :

- Besoin de MO pour les terres de la région souligné par quelques producteurs
- Besoin d'un débouché pour les copeaux de résineux de deux usines de sciage
- Possibilité de traiter les boues de fosses septiques et les boues municipales
- Meilleur contrôle du service

Toutefois, Chamard rappelle que **la plupart des projets de traitement des MO desservent plusieurs MRC**. Les défis d'opération d'une très petite plate-forme de compostage sont les suivants :

- Coûts fixes partagés par peu de payeurs
- Volume minimal et régulier requis pour mettre en route le procédé
- Volume de MO variable les premières années de la collecte
- Apport irrégulier de boues municipales

De plus, il serait possible de prendre entente avec le site de traitement des MO choisi pour obtenir du compost en retour. En effet, les coûts de transport pourraient être avantageux puisque les camions de transport reviendraient vides de toute façon. Il est toutefois souligné par les municipalités que les producteurs agricoles devraient défrayer ces coûts.

Échéancier et méthodologie

Les deux options présentées par Chamard seront analysées en termes de coûts de mise en place et d'opération. Afin de tenir compte des commentaires des municipalités, davantage d'emphasis sera mis sur l'option d'une collecte de porte en porte. Les résultats de l'étude seront présentés en juin 2018 afin d'alimenter leur réflexion. En effet, peu importe l'avenue choisie, les municipalités doivent se préparer à l'échéance de 2020.

Tableau 1. Présences et informations spécifiques à chaque municipalité – Bloc 1 (9h00 à 11h00)

Municipalités	Participants	Obligation pour la collecte		
		Partout	PU seulement	Aucune
Mont-Saint-Pierre	Colette Rehel, directrice générale			X
Rivière-à-Claude	Réjean Normand, conseiller municipal			X
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	Vital Côté, directeur général André Huet, inspecteur municipal			X
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	Suzanne Roy, directrice générale Guy Bernatchez, travaux publics et autres Éric Daraïche, inspecteur municipal		X	

Tableau 2. Présences et informations spécifiques à chaque municipalité – Bloc 2 (13h30 à 15h00)

Municipalités	Participants	Obligation pour la collecte		
		Partout	PU seulement	Aucune
Cap-Chat	Marie Gratton, mairesse Yves Roy, directeur général Marielle Émond, trésorière Inspecteur municipal	X		
La Martre	France Bergeron, directrice générale			X
Marsoui	Nancy Leclerc, directrice générale			X
Sainte-Anne-des-Monts	Jacques Létourneau, conseiller municipal	X		
TNO	Allen Cormier, préfet			X

Sources : Entrevues réalisées le 25 janvier 2018 ; Bureau de la MRC de la Haute-Gaspésie



DISCUSSION AVEC LES MUNICIPALITÉS

Évaluation des scénarios de gestion des matières organiques

25 janvier 2018

Qui est Chamard stratégies environnementales?

- Plus importante entreprise en accompagnement stratégique en GMR au Québec
- Compte 20 professionnels spécialisés en GMR



Quelques clients satisfaits

**recup
estrie** Régie de
récupération
de l'Estrie



eeq
Éco Entreprises Québec



Montréal



Introduction

Objectifs de la rencontre

- ❖ Mise en contexte
- ❖ Options possibles
- ❖ Autres impacts, dont les redevances
- ❖ Opinion des municipalités

Contexte

Aspect légal

- ❖ PGMR de la MRC et PQGMR
 - ❖ Hausser le taux de récupération de 38 % à 60 %
 - ❖ Bannissement de l'élimination pour 2020
 - ❖ Exigences du MDDELCC pour les redevances

Contexte

Mandat de Chamard

- ❖ Stratégie de gestion des MO
 - ❖ Choix de solutions réalistes
 - ❖ Modes de gestion adaptés au territoire
 - ❖ Admissibilité au financement

*Il ne s'agit pas de décider s'il faut gérer les MO,
mais de comment on va s'y prendre*

Options

Exigences du MDDELCC

- ❖ Collecte porte-à-porte des MO
 - ❖ 2 municipalités
- ❖ Compostage thermophile (RV et RA)
 - ❖ 1 municipalité
- ❖ Compostage (RV seulement)
 - ❖ 5 municipalités

*Au-delà des exigences du ministère,
comment établir la meilleure solution pour le territoire?*

Options

Destinations possibles pour les collectes

- ❖ Matane

- ❖ Projet biométhanisation avec Tembec
- ❖ Étude décembre 2017

- ❖ Saint-Alphonse

- ❖ Projet Exploitation Jaffa

- ❖ Saint-Maxime-du-Mont-Louis

- ❖ Compostage thermophile?



Options

Autres impacts considérés

- ❖ Acceptabilité sociale
- ❖ Émissions de GES
- ❖ Coûts
 - ❖ Implantation
 - ❖ Exploitation
 - ❖ Redevances



Redevances

Critères de redistribution

- **Redevance régulière**
 - 100 % selon la performance territoriale, autant le taux de récupération ICI et que celui résidentiel
- **Redevance supplémentaire**
 - Population
 - Gestion des MO
 - Réglementation sur l'épandage des MRF

Votre opinion :

Collecte des MO

- Qu'est-ce qui retarde la mise en place la collecte?
- Perceptions face à la collecte des MO?
 - Citoyens
 - Personnel municipal
 - Élus
- Craintes et expériences vécues
- Est-ce la meilleure solution?

Les règlements municipaux permettent-ils l'épandage de matières résiduelles fertilisantes?

Votre opinion :

Compostage domestique

- Participation actuelle? Statistiques disponibles?
- Soutien aux citoyens déjà en place?
 - Composteurs à prix réduit et documentation
 - Ligne d'information téléphonique
 - Porte-à-porte et sondages
- Quelle implication de la communauté?
- Est-ce une solution réaliste?
- Les coûts sont-ils compétitifs avec la collecte?

Votre opinion :

Compostage communautaire

- Composteurs traditionnels
 - Multilogements
 - Secteurs résidentiels plus denses
- Composteurs thermophiles
 - ICI générant des résidus alimentaires
 - PU de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
- Quelle implication de la communauté?
- Est-ce une solution réaliste?
- Les coûts sont-ils compétitifs avec la collecte?

Freins et opportunités

Quels éléments jugez-vous comme un frein/menace à l'implantation d'une stratégie de gestion des MO sur votre territoire?

Quelles opportunités votre municipalité ou la MRC doit-elle considérer dans sa stratégie de gestion des MO?



Merci de votre écoute !

Sandra Messih – Directrice bureau Montréal

s.messih@chamard-env.com

Ian Chartrand — Chargé de projet

i.chartrand@chamard-env.com



Montréal

4430, ave Papineau
Montréal (Québec)
H2H 1T8
(514) 844-7111

Québec

325, rue Raoul-Jobin
Québec (Québec)
G1K 1M9
(418) 353-7177

Toronto

70, Cambridge Ave
Toronto (Ontario)
M4K 2L5
(647) 849-1088